

ANNEXE

1 Bases et organisation

11 Forme juridique et but

La Caisse de prévoyance de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs est une coopérative au sens des art. 331 et 828 ss du CO. La Caisse de prévoyance a pour but de couvrir les maîtres ramoneurs indépendants, ainsi que d'autres titulaires d'entreprises proches de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs, de même que leurs survivants, contre les conséquences économiques de la perte de gain, due à la vieillesse, au décès et à l'invalidité.

12 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Caisse de prévoyance n'est pas inscrite au registre de la prévoyance professionnelle et est dès lors exclusivement active dans le domaine de la prévoyance complémentaire du 2ème pilier. La Caisse de prévoyance est volontairement assujettie à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales. Comme la Caisse de prévoyance est assujettie à la loi sur le libre passage, elle doit verser les cotisations au Fonds de garantie.

13 Indication des actes et des règlements

Statuts	16./17.08.1941 y compris diverses adaptations
Règlement de prévoyance	03.06.2005 au 1.1.2006 Avenants inclus
Règlement de placements	09.06.2006 au 1.1.2006
Dispositions rel. à l'encouragement à la propriété du logement	03.06.2005 au 1.1.2006
Dispositions rel. à la libération du service des primes	03.06.2005 au 1.1.2006
Règlement sur la liquidation partielle	09.06.2006 au 1.1.2006
Règlement sur les capitaux de prévoyance et les provisions techniques	09.06.2006 au 1.1.2006
Swiss Life, Assurance risque collective	09.02.2007

14 Comité de caisse / autorisation de signature / commissions / secrétariat

		<u>Fonction</u>	<u>Membre depuis le</u>	<u>autorisation de signature</u>
Bachmann Rudolf	Olten	Président	21.06.1986	collective à deux
Marbacher Peter	Luzern	Vice-président	04.06.2004	collective à deux
Blatter Walter	Schlieren		18.06.1999	-
Dössegger H.-P.	Seon		14.06.2002	-
Messmer Johannes	Schaffhausen		14.06.1996	-
Sautebin Frédy	Bellelay		12.06.1987	-
Von Känel Beat	Allmendingen		06.06.1998	

Bachmann Rudolf	Olten	Commission de placements
Von Känel Beat	Allmendingen	Commission de placements
Allemann René	Seuzach	Commission de gestion
Hirschi Dieter	Ittigen	Commission de gestion
Bonderer Beat	Sargans	Suppléant à la Commission de gestion

Le mandat actuel part de 2005 et échoit en 2008. Le mandat dure trois ans.

Buck Annina	Schönenwerd	Gestionnaire	01.11.2003	collective à deux
Alder Susanna	Wettingen	Collaboratrice resp.	01.10.2007	-

Adresse	Caisse de prévoyance de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs Renggerstrasse 44, 5000 Aarau
Téléphone / courriel	Tél. 062 834 76 60/61 Fax 062 834 76 62 courriel vorsorgekasse@skmv-aarau.ch

15 Experts, organe de révision, conseillers et autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Hewitt Associates SA, Zurich Renaud Pascal
Organe de révision	Fidartis Revisions AG, Zurich Marck Peter
Autorité de surveillance	Office fédéral des assurances sociales, Berne No de Reg. 41.219
Gérances immobilières	BDO Visura, Soleure (immeubles Bettlach) Berimo AG, Wohlen (immeuble Niederwil) Schäfer Treuhand AG, Wallisellen (immeuble Jona)

2 Membres actifs et rentiers

21 Assurés actifs	31.12.2007	31.12.2006
Hommes	209	215
Femmes	0	0
Total (nombre)	209	215

Dans l'effectif des actifs, l'avoir de vieillesse est accumulé jusqu'à l'âge de la retraite pour trois rentiers invalides, bénéficiaires d'une pleine rente. Ces trois cas ne figurent pas au nombre des 209 assurés actifs, mais seulement au nombre des rentiers. Trois invalides ont droit à une demi-rente d'invalidité. Ils figurent aussi bien chez les actifs que chez les rentiers comme une personne entière. L'évolution des assurés actifs se présente comme suit:

Evolution des assurés actifs	31.12.2007	31.12.2006
Nombre d'actifs au début de l'année d'exercice	215	221
Entrées	7	8
Sorties	-6	-1
Retraites	-6	-10
Cas d'invalidité à 100%	0	-2
Cas de décès	-2	0
Réactivations	1	0
Corrections (Sortie rétroactive 2005)	0	-1
Nombre d'actifs jusqu'à la fin de l'année d'exercice	209	215

Sur six assurés qui ont pris leur retraite, quatre ont opté pour le versement du capital intégral. Ils n'apparaissent donc plus dans l'effectif de la Caisse (avec le versement intégral du capital s'éteignent simultanément tous les droits à de futures prestations de la Caisse).

22 Bénéficiaires d'une rente	31.12.2007	31.12.2006
Rentes de vieillesse	38	37
Rentes d'invalidité (dont trois à 50%)	6	6
Veuves et veufs	16	18
Total (nombre)	60	61

Une personne partiellement invalide compte pour une personne entière. L'effectif des bénéficiaires d'une rente a évolué comme suit:

Evolution des bénéficiaires de rentes	31.12.2007	31.12.2006
Nombre de bénéficiaires d'une rente au début de l'année d'exercice	61	55
Nouveaux rentiers :		
Rentes de vieillesse	2	6
Invalides	1	3
Conjoints	1	1
Départs		
Décès de rentiers	-1	-2
Réactivation, retraite ou décès d'invalides	-1	-2
Décès de conjoints	-3	0
Total (nombre)	60	61

Sur les cinq assurés actifs qui ont pris leur retraite, un assuré a opté pour une rente. Un rentier invalide qui a atteint l'âge de la retraite a opté pour l'octroi d'une rente.

3 Nature de l'application du but

31 Explication des plans de prévoyance

Le règlement de prévoyance 2006 prévoit trois modèles de plans de prévoyance. Le salaire AVS assurable se situe entre Fr. 25'000.00 et Fr. 200'000.00. Les cotisations de risque et d'épargne sont déterminées par plan de prévoyance en pour cent du salaire assuré. Une contribution annuelle forfaitaire de Fr. 250.- est prélevée pour les frais d'administration. Une rente de vieillesse échoit en principe à l'âge-terme, mais la possibilité est donnée d'opter pour le versement partiel ou intégral du capital vieillesse. Le taux de conversion pour une retraite ordinaire durant l'année de ce rapport se monte à 7.00%. La rente de vieillesse comprend le droit à une rente de conjoint s'élevant à 60% de la rente de vieillesse en cours de formation. Lorsqu'un membre décède avant l'âge de la retraite, un capital décès est versé.

	Plan Standard	Plan Optima	Plan Eco
Bonification de vieillesse	10%	13.5%	17%
Rente d'invalidité	25%	40%	10%
Capital décès	L'avoir de vieillesse existant additionné des cotisations d'épargne produisant un intérêt de 4% jusqu'à la retraite ordinaire.	L'avoir de vieillesse existant additionné des cotisations d'épargne produisant un intérêt de 4% jusqu'à la retraite ordinaire.	L'avoir de vieillesse existant additionné de 100% du salaire annuel assuré

32 Financement, méthode de financement

La cotisation annuelle se compose d'une cotisation d'épargne, de risque et d'une contribution aux frais d'administration. Le montant de ces cotisations se calcule en fonction du plan choisi. La cotisation annuelle est principalement financée par les assurés, à savoir que dans le canton de Lucerne, une part est prise en charge par l'assurance immobilière respective. L'assuré a en outre la possibilité de combler des lacunes de prévoyance par des rachats personnels sur la base du tableau de rachat annexé au règlement de prévoyance.

	Plan Standard	Plan Optima	Plan Eco
Cotisation d'épargne	10%	13.5%	17%
Cotisation de risque	2.5%	3.5%	1.5%
Contribution aux frais d'administration	Fr. 250.-	Fr. 250.-	Fr. 250.-

33 Autres informations sur l'activité de prévoyance

La Caisse de prévoyance est une caisse à primauté de cotisations. Comme cette Caisse est active dans le domaine du subrogatoire, il n'y a pas de gestion du compte témoin selon LPP.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence**41 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP FER 26**

Cette comptabilité d'exercice correspond aux prescriptions de la Swiss GAAP FER 26. La première application a eu lieu avec la présentation des comptes au 31.12.2005.

42 Principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation correspondent aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP2 et de la Swiss GAAP FER 26. Les écritures des valeurs actuelles effectives à la date fixée pour le bilan ont été comptabilisées:

- conversion monétaire: cours de l'Administration fédérale des contributions au jour du bilan .
- liquidités, créances, dettes: valeur nominale.
- titres (y compris fonds de placements et fondations de placements, obligations): valeur de cours, intérêts fixes avec intérêts couru
- placements immobiliers directs: valeurs de rendement (détails voir 7).
- régularisations: estimation au plus près par les responsables de la gestion.
- capitaux de prévoyance et provisions techniques: calcul par l'expert en assurance et caisse de pension (détails voir 5).
- valeur théorique de la réserve de fluctuation de valeurs: selon méthode appliquée; règlements de placements (détails voir 6).

43 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Aucun autre principe d'évaluation n'a été appliqué pour l'année du rapport 2007. La constitution de la réserve de fluctuation de valeurs et de provisions techniques s'est basée sur les règlements respectifs.

5 Couverture des risques / règles techniques / degré de couverture**51 Nature de la couverture des risques, réassurances**

La Caisse assure à son propre compte les risques de vieillesse, de décès et d'invalidité. Pour les risques de décès et d'invalidité, elle a constitué une provision de Fr. 4'038'000.00.

52 Evolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier des avoirs-épargne	35'530'604.05	34'348'536.80
Rectification année précédente	0.00	-2'324.30
Cotisations épargne	1'966'370.75	1'879'879.35
Autres cotisations et apports	1'451'961.10	1'370'819.80
Apports de libre passage	496'732.20	226'840.75
Versement de capital à l'âge de la retraite	-780'695.05	-981'910.30
Prestations de libre passage en cas de sortie	-655'399.35	-73'944.35
Versements anticipés pour l'EPL/divorce	-534'851.15	-134'078.40
Dissolution due aux retraites, décès et invalidité	-567'985.40	-2'098'851.95
Rémunération du capital épargne (2007: 3%, 2006: 3%)	1'056'662.05	995'636.65
Total du capital de prévoyance des assurés actifs	37'963'399.20	35'530'604.05
 Nombre de comptes épargne des assurés actifs	 209	 215

Dans l'effectif des actifs, l'avoir de vieillesse pour 3 rentiers invalides, ayant droit à une rente de 100 %, est accumulé jusqu'à l'âge de la retraite. Ceux-ci ne sont pas comptés dans le nombre des 209 assurés actifs. Leurs avoirs sont toutefois contenus dans le solde "capital de prévoyance des assurés actifs".

53 Evolution du capital de couverture pour les rentiers

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde du capital de couverture au 1er janvier	6'791'780.00	4'490'462.00
Modification pendant l'exercice comptable	227'604.00	2'301'318.00
Total du capital de prévoyance des rentiers	7'019'384.00	6'791'780.00
Nombre de rentiers (détails voir 22)	60	61

Le capital de couverture des rentiers au 31.12.2005 a déjà été calculé avec le nouveau taux d'intérêt technique de 3.5%. La modification du capital de couverture pour les rentiers se compose du report du capital-épargne d'un montant de Fr. 567'985.40. Et par ailleurs, selon les données de l'expert, de la somme de capital de couverture de Fr. 340'381.40, qui devra être dissoute. La dissolution fait suite à des cas de décès dans l'effectif des rentiers et à la part élevée des versements sous forme de capital.

54 Résultat de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle a été établie pour le 31 décembre 2006. Le degré de couverture selon art. 44 OPP2 s'élevait à 113.7%.

L'expert confirme dans son expertise:

- que la Caisse de prévoyance est en mesure de remplir ses engagements réglementaires
- que la Caisse de prévoyance répond aux dispositions légales concernant les mesures de sécurité
- que les dispositions réglementaires actuarielles correspondent aux prescriptions légales connues à l'heure actuelle.

55 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Sur la base du règlement des provisions, la Caisse de prévoyance utilise dès le 1er janvier 2006 les bases techniques LPP 2000 avec le taux d'intérêt actuariel de 3.5%. La Caisse de prévoyance a accumulé au cours de l'année 2007, les provisions techniques ci-après.

Composition des provisions techniques	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Provision pour l'adaptation des bases techniques	280'800.00	237'700.00
Provision pour le fonds de fluctuation des risques actifs	4'038'000.00	3'538'000.00
Provision pour le fonds de fluctuation des risques rentiers	453'000.00	435'000.00
Provisions pour cas de prévoyance en instance	266'000.00	0.00
Provision pour pertes sur retraites	319'000.00	296'000.00
Total des provisions techniques	5'356'800.00	4'506'700.00

56 Modification des bases et hypothèses techniques

Il n'y a pas eu de modification des bases techniques au cours de l'année de référence.

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde des capitaux de prévoyance et provisions techniques au 1er janvier	46'829'084.05	42'975'698.80
Adaptation au nouveau calcul pour le 31 décembre.	3'510'499.15	3'853'385.25
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques	50'339'583.20	46'829'084.05

57	Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	31.12.2007	31.12.2006
		CHF	CHF
	Capitaux de prévoyance et provisions techniques indispensables	50'339'583.20	46'829'084.05
	Capitaux de prévoyance et provisions techniques	50'339'583.20	46'829'084.05
	Réserve de fluctuation de valeurs	5'385'402.15	6'396'538.53
	Capital de fondation, fonds libres	0.00	0.00
	Fonds disponibles pour la couverture des dettes réglementaires	55'724'985.35	53'225'622.58
	Degré de couverture (disponible en % des fonds indispensables)	110.7%	113.7%

58	Composition des cotisations de membre	31.12.2007	31.12.2006
		CHF	CHF
	Cotisation d'épargne	1'966'370.75	1'879'879.35
	Contribution à la charge administrative	53'458.40	54'729.15
	Cotisation de risque	342'939.60	316'127.05
	Total des cotisations	2'362'768.75	2'250'735.55

On renonce à la compensation comptable des charges administratives (dépenses) et des charges risques. Les charges administratives sont indiquées sous la forme d'un montant brut. Les contributions aux frais administratifs sont uniquement mentionnés à titre d'information.

Assurés dans les divers plans	31.12.2007	31.12.2006
Plan standard	102	116
Plan Optima	51	45
Plan Eco	44	45
Membres libérés des cotisations	12	12
Total des membres	209	218

Comme le décompte des personnes assurées par plan de prévoyance est réalisé pour la première fois, le nombre comparatif de l'effectif se réfère au 1er juin 2007.

59 Assurance risque complémentaire chez Swiss Life

Depuis des années, les membres de la Caisse de prévoyance ont la possibilité, dans le cadre de l'assurance collective, de conclure auprès de Swiss Life (anciennement Vaudoise) une assurance couvrant les risques de décès et d'invalidité. La rente AI assurée se monte à 40% du salaire assuré. Le capital décès assuré se monte à 200% du salaire assuré. Les cotisations pour cette assurance complémentaire sont calculées individuellement par Swiss Life. La participation aux excédents suite à une bonne évolution des sinistres est redistribuée aux assurés concernés (membres de cette assurance collective). Au 31 décembre 2007, 9 membres de la Caisse de prévoyance avaient conclu cette assurance collective supplémentaire. Du fait de l'extension des plans au 1er janvier 2006, la Caisse de prévoyance est elle-même en mesure d'offrir une meilleure couverture dans le domaine du risque. Il est dès lors possible de renoncer à cette assurance risque complémentaire.

6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

61 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

La stratégie de placements pour cette année de référence, attestée par l'Assemblée générale du 9 juin 2006 a été respectée. La fortune de la Caisse de prévoyance a été investie (comme l'année précédente) dans les produits de la Fondation de placements IST ou de Swisscanto. A peu près le même volume de chaque catégorie de placement a été placé chez chacun des deux prestataires. Les nouveaux investissements ont été réalisés uniquement en placements indirects. Il n'y a pas eu d'affaires directes en dérivés. Le comité de Caisse renonce toujours d'augmenter la fortune de placements par la conclusion d'hypothèques passives.

62 Valeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Etat de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	6'396'538.53	4'234'046.82
Retrait au profit / Affectation à la charge du compte d'exploitation	-1'011'136.38	2'162'491.71
Réserve de fluctuation de valeurs selon bilan	5'385'402.15	6'396'538.53
Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	9'817'950.00	8'804'300.00
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeurs	-4'432'547.85	-2'407'761.47

Calcul de la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs

		Valeur au bilan	RSF 2007
Obligations	10%	12'919'449.60	1'291'950.00
Actions, dérivés et placements alternatifs	25%	24'903'139.79	6'225'800.00
Placements immobiliers	15%	13'618'953.14	2'042'850.00
Crédits hypothécaires, de construction et d'exploitation	10%	2'573'328.20	257'350.00
Liquidités, créances, et autres	0%	2'335'192.17	0.00
Total valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs		56'350'062.90	9'817'950.00

63 Présentation des placements par catégorie

Portefeuille Catégorie placements	AKB / propre plac. CHF	IST CHF	Swisscanto CHF	Composition au 31.12.2007 CHF	Part effective %
Créances et comptes de régularisation actifs	343'279	0	0	343'279	0.6%
Liquidités/marché monét.	1'988'530	0	3'383	1'991'913	3.5%
Hypothèques + crédits	2'573'328	0	0	2'573'328	4.6%
Obligations CH CHF	501'850	2'478'106	2'552'520	5'532'476	9.8%
Oblig.étrangères mon.étr.	987'191	3'219'895	3'179'888	7'386'974	13.1%
Actions suisses	0	4'140'011	3'857'128	7'997'139	14.2%
Actions CH val. Complém.	0	1'781'823	1'640'892	3'422'715	6.1%
Actions étrangères	0	5'488'840	5'453'992	10'942'832	19.4%
Immob. placem. indirects	2'863'081	988'993	0	3'852'074	6.8%
Immob. placem. directs	9'766'880	0	0	9'766'880	17.3%
Placements alternatifs	1'527'256	1'013'197	0	2'540'453	4.5%
Total Engagements	20'551'395	19'110'864	16'687'803	56'350'063	100.0%

La limitation des placements à 30% selon art. 55e, OPP2 (créances étrangères et actions) a été légèrement dépassée au sens d'une plus large diversification et dans le but d'une optimisation du risque. La stratégie de placements approuvée le 9 juin 2006 a été mise en oeuvre. Le comité de Caisse est convaincu que les placements alternatifs représentent une diversification du risque et ouvrent de nouvelles possibilités de rendement.

Stratégie actuelle de placements

Catégorie de placements	Part effective 31.12.2007	Stratégie 31.12.2007	Fourchette 31.12.2007
Créances, compte de régularisation actifs	0.6%	--	
Liquidités / marché monétaire	3.5%	5.0%	0 - 10%
Hypothèques / crédits	4.6%	7.5%	2.5 - 12.5%
Obligations suisse en CHF	9.8%	10.0%	5 - 20%
Obligations étrangères	13.1%	10.0%	5 - 20%
Actions suisses	14.2%		
Actions suisses valeurs complémentaires	6.1%	20.0%	10 - 25%
Actions étrangères	19.4%	20.0%	10 - 25%
Imm. placements indirects	6.8%		
Imm. placements directs	17.3%	25.0%	20 - 30%
Placements alternatifs	4.5%	2.5%	0 - 5%
	100.0%	100.0%	

64 Explications relatives au résultat net des placements

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Liquidités	20'254.15	12'327.87
Hypothèques / crédits	98'595.20	101'587.05
Obligations	165'049.00	74'823.63
Actions	506'371.72	3'167'241.47
Immob. placements indirects	-615'318.93	635'309.67
Immob. placements directs	546'389.70	181'751.65
Placements alternatifs	266'396.23	0.00
Différences de change	1'503.23	1'273.99
Dépenses administratives titres	-17'202.17	-8'398.92
Résultat net du placement de fortune	972'038.13	4'165'916.41

Le résultat des actions a fortement diminué par rapport à l'année précédente. Des pertes massives ont été enregistrées dans les placements immobiliers indirects. Sous l'année de référence, il n'y a pas eu de gros travaux de rénovation dans les immeubles en propriété, raison pour laquelle ce résultat est meilleur que celui de l'année précédente. Il est réjouissant de noter que les nouveaux placements alternatifs ont déjà produit un résultat positif.

641 Performance des titres

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Somme de tous les titres au début de l'année d'exercice	36'973'668.89	32'718'100.04
Somme de tous les titres à la fin de l'année d'exercice	39'814'502.29	36'973'668.89
Effectif moyen des titres (non pondéré)	38'394'085.59	34'845'884.47
Résultat net des placements	959'574.33	3'256'426.42
Performance des titres	2.50%	9.35%

642 Performance de la fortune globale

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Somme de tous les actifs au début de l'année d'exercice	53'350'884.03	47'287'480.97
Somme de tous les actifs à la fin de l'année d'exercice	56'350'062.90	53'350'884.03
Effectif moyen des actifs (non pondéré)	54'850'473.47	50'319'182.50
Résultat net des placements	972'038.13	4'165'916.41
Performance de la fortune globale	1.77%	8.28%

643 Charge administrative des titres

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Coûts indiqués pour l'administration des placements	17'202.17	8'398.92

Les placements étant effectués dans des fondations et fonds de placements, les coûts d'administration indiqués concernant les titres ne sont pas très probants. Pour ces produits, les frais d'administration sont directement compensés avec le rendement de chacun des titres. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer exactement les coûts d'administration de la fortune de placements.

65 Loyalité dans la gestion de la fortune

Le comité de Caisse attache beaucoup d'importance à la loyauté dans la gestion de la fortune. Tant les membres du comité que la gérante doivent attester par écrit, que dans leur activité, ils respectent en tout point le code de comportement de la Caisse de prévoyance. Dans le cadre de l'assemblée générale 2008, il entend renforcer le règlement de placements dans ce sens. Les adaptations du règlement devront aussi être respectées par les partenaires de placements.

7 Explications des autres positions du bilan et du compte d'exploitation

71 Ducroire

Le comité de Caisse évalue le risque en rapport avec les pertes sur débiteurs au 31 décembre à un montant de CHF 5'000.00 (année précédente CHF 10'000.00). Il estime cette somme en tenant compte des cotisations qui auraient été restituées par le fonds de garantie en cas de perte.

72 Compte de régularisation actifs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Intérêts courus	34'841.42	36'262.63
Avoir d'un assuré	0.00	9'900.00
Intérêts non rentrés hypothèques / prêts	25'158.70	17'869.15
Total compte de régularisation actifs	60'000.12	64'031.78

73 Compte de régularisation passifs

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Révision, Fidartis Revisions AG	12'000.00	12'000.00
Emoluments de surveillance OFAS	1'000.00	1'000.00
Cotisations Sifo	8'695.60	12'029.80
Solde des charges sociales	98.10	231.65
Assurance risque complémentaire participation aux excédents	5'581.00	0.00
Assurance risque complémentaire avoir sur primes ancien assuré	1'554.00	0.00
Total compte de régularisation passifs	28'928.70	25'261.45

74 Prestations de libre passage et rentes

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Prestations de sortie pendantes	408'282.05	0.00
Prestations de libre passage pour personnes entrées en 2008	87'866.80	0.00
Total prestations de libre passage et rentes	496'148.85	0.00

75	Hypothèques à l'actif	31.12.2007	31.12.2006
	Crédit hypothécaire No	CHF	CHF
	14123	448'141.45	444'805.40
	14209	87'500.00	95'000.00
	14234	8'434.45	29'434.45
	14246	90'000.00	110'000.00
	14313	109'462.00	110'612.00
	14423	140'000.00	140'000.00
	14724	285'000.00	290'000.00
	14762	40'000.00	40'000.00
	14774	580'000.00	590'000.00
	14827	140'000.00	140'000.00
	Total des hypothèques à l'actif	1'928'537.90	1'989'851.85

Les prêts hypothécaires ont été accordés à des membres de la Caisse de prévoyance pour le financement de logement à leur propre usage. Les titres de gages fonciers sont conservés en toute sécurité par la Caisse de prévoyance. Les hypothèques ont produit durant l'année sous revue les intérêts suivants:

Hypothèques de 1er rang : jusqu'au 30.06.2007 3%, dès le 01.07.2007 3.25%

Hypothèques de 2e rang: jusqu'au 30.06.2007 3.5%, dès le 01.07.2007 3.75%
(voir également ch. 77)

76	Crédits d'exploitation	31.12.2007	31.12.2006
	Crédit d'exploitation No	CHF	CHF
	15173	100'482.95	124'482.95
	15174	126'075.00	120'000.00
	15178	0.00	23'378.05
	15310	14'215.45	35'026.10
	15348	5'159.00	19'356.85
	15370	0.00	1'853.10
	15478	69'496.10	81'496.10
	15490	36'000.00	40'000.00
	15495	89'381.55	104'353.75
	15554	0.00	11'326.10
	15663	0.00	14'000.00
	15680	31'884.90	55'884.90
	15685	129'671.70	147'671.70
	15891	42'423.65	52'423.65
	Total du crédit d'exploitation	644'790.30	831'253.25

Les crédits d'exploitation octroyés se basent sur les contrats de paiements. L'intérêt 2007 a été de 5% (2006 5%). Ces crédits sont accordés aux membres de la Caisse de prévoyance sans garanties spéciales.

77 Placements immobiliers directs

Objet	Valeur au bilan 2007 CHF	Produit des locations CHF	Rendement brut en % (v. valeur au bilan)	Produit net * CHF	Rendement net en % (v. valeur au bilan)
Niederwil	1'594'970.00	126'470.00	7.9%	123'796.60	7.8%
Bettlach Dieboldsch.	2'601'120.00	171'490.00	6.6%	116'022.50	4.5%
Bettlach Flurstrasse	2'981'950.00	194'069.00	6.5%	163'410.95	5.5%
Jona	2'588'840.00	186'954.00	7.2%	143'159.65	5.5%
Total	9'766'880.00	678'983.00	7.0%	546'389.70	5.6%

* Composition du produit net

Objet	Produit des locations CHF	Charges immeubles CHF	Rénovations CHF	Adaptation des évaluations CHF	Total CHF
Niedervil	126'470.00	-16'441.65	-35'361.75	49'130.00	123'796.60
Bettlach Dieboldsch.	171'490.00	-70'137.50	0.00	14'670.00	116'022.50
Bettlach Flurstrasse	194'069.00	-34'048.05	0.00	3'390.00	163'410.95
Jona	186'954.00	-69'534.35	0.00	25'740.00	143'159.65
Total	678'983.00	-190'161.55	-35'361.75	92'930.00	546'389.70

Les taux de capitalisation ont été adaptés aux circonstances actuelles. Les immeubles ont ainsi bénéficié d'une réévaluation globale de CHF 92'930.00. La réévaluation se base principalement sur la rénovation des salles de bains à Jona.

Bases pour la détermination du taux de capitalisation

Immeuble	Rémunération de capital	Amortissement	Entretien / réparations	Assurances / taxes	Risque locatif	Taux de capitalisation
Niedervil	4.00%	1.00%	2.60%	0.10%	0.25%	7.95%
Bettlach Dieboldsch.	4.00%	1.00%	1.35%	0.10%	0.25%	6.70%
Bettlach Flurstrasse	4.00%	1.00%	1.20%	0.10%	0.25%	6.55%
Jona	4.00%	1.00%	2.00%	0.10%	0.50%	7.60%

78 Evolution des provisions non techniques

	31.12.2007	31.12.2006
	CHF	CHF
Solde des provisions non techniques au 1er janvier	100'000.00	0.00
Constitution de provisions pour hypothèques à l'actif	0.00	100'000.00
Total des provisions non techniques	100'000.00	100'000.00

Cette provision a été constituée en 2006 pour une affaire hypothécaire active. L'affaire n'ayant pas encore pu être bouclée, cette provision demeure.

8 Tâches de l'autorité de surveillance

81 Comptabilité d'exercice 2006

L'autorité de surveillance a approuvé la comptabilité d'exercice 2006. Elle n'a eu aucune remarque à formuler à son égard.

9 Autres informations se rapportant à la situation financière

91 Rétrocessions

Le comité de Caisse est d'avis que les apports fournis à titre de rétrocessions aux prestataires financiers en relation commerciale avec la Caisse de prévoyance peuvent être transférés au patrimoine de la Caisse de prévoyance. Tous les prestataires qui offrent des services dans le cadre de la gestion de fortune doivent confirmer qu'ils ne soustraient aucun paiement à rétrocéder à la Caisse de prévoyance. Cette confirmation a dû être délivrée par écrit - comme les années précédentes - pour l'année de ce rapport. En outre, le règlement de placement sera revu dans ce sens lors de l'assemblée générale 2008. Par ces mesures, les conditions stipulées aux points 1 à 4 de la lettre de l'OFAS du 1er novembre 2007 sont remplies.

92 Participation aux excédents des contrats d'assurance selon art. 68a, LPP

Pour ce qui est des participations aux excédents, on renvoie au ch. 59. Il n'y a aucune autre possibilité de participation aux excédents.

93 Sous-couverture / explications des mesures engagées (art. 44 OPP2)

Il n'y a pas de sous-couverture au sens de l'art. 44 OPP2.

94 Renonciation de l'employeur à utiliser des réserves de cotisations de l'employeur

La Caisse de prévoyance ne dispose d'aucune réserve de cotisations de l'employeur.

95 Liquidations partielles

Durant l'année sous revue, il n'y a eu aucune liquidation partielle. Il n'y a pas non plus de liquidation partielle en suspens.

96 Mise en gage de l'actif

La Caisse de prévoyance n'a pas mis en gage des parts de l'actif.

97 Responsabilité solidaire et cautions

La Caisse de prévoyance n'est pas entrée en matière sur une responsabilité solidaire, ni sur aucune caution.

98 Procédure juridique en cours

La Caisse de prévoyance n'a été engagée dans aucune procédure juridique, ni en 2006 ni en 2007.

99 Evénements particuliers et transactions relatives à la fortune

Aucun événement particulier ni aucune transaction relative à la fortune ne sont à signaler pour 2007.

10 Evénements après le boucllement du bilan

Au moment de la présentation du rapport, il n'y a eu aucun événement connu après le jour du bilan qui aurait pu avoir des répercussions sur la comptabilité d'exercice 2007.

Aarau, le 6 mars 2008

Rudolf Bachmann
Président

Annina Buck
Gestionnaire